

Mois	Jour	Opérations
septembre 2024	lundi 23 à 10 h	Ouverture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CRCT (auprès du CNU)
octobre 2024	vendredi 25 à 16 h	Fermeture de l'application pour le dépôt des demandes de CRCT (auprès du CNU)
	lundi 28 à 10 h	Vérification de la recevabilité par les établissements
novembre 2024	vendredi 22 à 17 h	
janvier 2025	<i>A partir du 6 (date déterminée par chaque établissement)</i>	<i>Ouverture de l'application NAOS pour le dépôt des demandes de CRCT auprès des établissements uniquement</i>
	lundi 27 à 10 h	Réunions des bureaux et début des réunions plénières des sections du CNU
mars 2025	Au plus tard le vendredi 21	Fin des réunions plénières des sections du CNU
	vendredi 21 à 17 h	Date limite de saisie des CRCT accordés par les sections du CNU
	mardi 25 à 10 h	Communication des CRCT accordés par le CNU
juillet 2025	Au plus tard le vendredi 11	Attribution des semestres de CRCT accordés par les établissements

A l'issue du congé, le bénéficiaire remet, dans les 3 mois, un rapport sur ses activités pendant la période du CRCT au président ou au directeur de l'établissement concerné qui le transmet au conseil académique ou à l'organe en tenant lieu. Ce rapport est déposé dans l'application Galaxie/NAOS et consultable par le CNU.